

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du MERCREDI 8 juin 2016**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le huit juin de l'an deux mille seize à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Mmes Francesca Germain  
Céline Grenier, enseignante  
Marie-France Leclerc, enseignante  
Marie-Lyne Laliberté  
Martine Lemire, éducatrice au service de garde  
Marie-France Tremblay  
Lucie Crépeault, représentante communauté  
Jocelyne Wheelhouse, représentante communauté  
M. Gilles Gagnon, enseignant

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

**ABSENCES**

Mmes Mme Lyne Brousseau, commissaire  
Élisa Tanguay, parent

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Marie-France Tremblay.

Il est 19 h 03.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

Madame Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-696-16 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 16 MARS 2016**

CE-697-16 IL EST RÉSOLU,  
QUE le procès-verbal du 16 mars 2016 soit adopté

ADOPTÉE.

**SUIVIS DE LA  
DERNIÈRE  
RENCONTRE**

AUCUN

**INTERVENTION DU  
PUBLIC**

AUCUNE

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

Correspondance

Affiches « Sécurité à bicyclette » de la SAAQ

Suivi des activités réalisées et celles à venir pour l'école et le service de garde

Le calendrier des activités pour les deux écoles et du service de garde est présenté. Les sorties éducatives sont approuvées.

Activités de vélo

Saint-Mathieu

- Sensibilisation au respect de la vitesse. Belle réussite!

La Motte

- Les élèves ont très bien participé. Le trajet était intéressant.

Suivi au projet bibliothèque et cour d'école

Un tableau faisant état des dépenses et revenus est présenté. À la suite des commandites reçues et aux activités de financement, nous avons un surplus de 3 447 \$. Ce montant permettra de faire de petits ajouts ou d'éponger les dépenses imprévues.

Des remerciements sont adressés à tous pour leur implication et leur contribution.

Remboursement des frais de gardiennage aux membres

Aucun

## **PRÉSENTATION DES DOSSIERS :**

### **Matériel didactique et fournitures scolaires**

Madame Roy présente un document comparatif des dernières années du matériel didactique et des fournitures scolaires et explique le fonctionnement pour le paiement.

Les membres approuvent les listes de matériel présentées.

### **Modification de l'horaire de l'école Saint-Mathieu**

Considérant que les élèves de l'école Saint-Mathieu sont jeunes, un projet d'horaire est présenté dans le but de limiter le temps d'habillage et de déshabillage des élèves.

Il est donc proposé d'avoir quatre périodes d'enseignement le matin et deux en après-midi. La période du dîner est donc déplacée de 11 h 50 à 13 h 05. Cette modification ne change en rien l'arrivée le matin et le départ en fin d'après-midi.

Les membres approuvent la modification de l'horaire de l'école Saint-Mathieu.

### **Prévisions budgétaires 2016- 2017**

Madame Roy présente les prévisions budgétaires. Ces prévisions, pour 2016-2017, laissent envisager un surplus permettant de réduire le déficit cumulé de l'école.

CE-698-16 IL EST RÉSOLU,

QUE les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2016-2017 soient adoptées telles qu'elles sont présentées.

ADOPTÉE

### **Validation du nombre de représentants de chaque groupe au CÉ**

Les membres optent pour le statu quo quant au nombre de représentants de chaque groupe au conseil d'établissement; soit quatre parents et quatre membres du personnel.

### **Date de l'assemblée générale en septembre 2016**

La date choisie pour l'assemblée générale sera le 21 septembre 2016 à 16 heures à l'école Saint-Mathieu.

**RAPPORT DU  
DÉLÉGUÉ COMITÉ  
DE PARENTS**

Aucun

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

Aide aux devoirs

Prévoir offrir le service à l'école Saint-Mathieu

Protocole en cas d'accident

Se donner une ligne de conduite lors des journées pédagogiques.

Grand défi

Nous sommes les 8<sup>e</sup> en région. Félicitations aux enfants, au personnel et aux parents.

À travailler en 2016-2017

Porter attention au départ des autobus, car il représente un danger. Il serait important de délimiter des zones, d'installer des pancartes, etc.)

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-699-16 IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 06.

---

Président

secrétaire